



# DECLARATION LIMINAIRE CGT AU CST DU 11 MAI 2026.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues.

Nous souhaitons porter à votre connaissance l'état d'avancement du dossier relatif aux critères d'avancement pour les tableaux d'avancement CAT C SPP, dossier que nous portons avec détermination depuis plus de dix-huit mois.

Tout au long de ce processus, les organisations syndicales ont fait preuve d'ouverture et de pragmatisme.

Nous n'avons jamais été dogmatiques.

Nous avons accepté des compromis et cherché un accord équilibré dans l'intérêt des agents. Ce travail a abouti à un document commun, fruit d'un véritable consensus.

Un point de blocage majeur a cependant failli tout compromettre, l'administration refusait que les agents puissent connaître les résultats de leur propre évaluation.

Position d'autant plus incompréhensible que les critères sont objectifs et chiffrés :

- 80 points issus de l'évaluation professionnelle,
- 20 points chiffrés aux modalités connues de tous.

Comment un agent peut-il se remettre en question s'il ne sait pas où il peut s'améliorer ?

Forts du mandat de nos adhérents, que nous avons consultés avant toute décision, nous avons sollicité un entretien avec le Président du SDIS.

Cet entretien ne nous a malheureusement pas été accordé.

Nous nous félicitons tout de même d'avoir été reçus par le Directeur, qui nous a garanti qu'un retour serait fait aux agents après la publication des tableaux d'avancement, afin qu'ils aient pleinement connaissance de leur évaluation. Ce retour se fera via les chefs de centre qui recevront chaque agent individuellement.

C'est une avancée concrète et significative. Ce protocole représente une véritable rupture avec dix années d'obscurantisme et de clientélisme.

Il démontre que nous pouvons travailler ensemble et obtenir des critères objectifs, proches des réalités du terrain, faisant consensus entre toutes les organisations syndicales et l'administration.

La CGT sera attentive au respect de cet engagement.

Elle continuera, comme elle l'a toujours fait, d'accompagner chaque agent qui se questionnera sur son évaluation et souhaitera comprendre sa situation.

Merci de votre attention

